

COMpte-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le seize octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Antoine AUBRY, Maire.

Présents : MM. Antoine AUBRY, Jean-Claude HERARD, David BESNARD, Sébastien GIARD, Emmanuel PORÉE, Frédéric ANDRÉ, Mmes Sandrine FÉVRIER, Annabelle LAVIGNE et Joëlle LÉBOUCHER, MM. Sébastien LÉVEILLÉ, Éric DAGUET, Philippe LEFEVRE.

Absents Excusés : Chantal HARDY, John PHILIPOT et Jean-Marie VIVIER

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Éric DAGUET

Date de convocation :	06 Octobre 2014	Nombre de conseillers en exercice :	15
Affichage :	20 Octobre 2014	Présents :	12

M. le Maire excuse les conseillers absents pour la réunion.

Approbation du dernier compte-rendu de conseil

M. le Maire rappelle que le dernier compte rendu de conseil a été envoyé par mail et demande s'il y a des observations.

Le conseil municipal valide le dernier compte rendu de conseil.

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire indique qu'il serait nécessaire de procéder à une décision modificative pour enregistrer de nouvelles recettes au budget et rectifiées des dépenses suite à la réforme des écoles, travaux église et divers.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide les virements de crédits suivants :

Décision modificative au budget principal N°3 :

compte	chapitre		montant
Dépenses de Fonctionnement			
6554	65	+	9585.00 €
022	022	-	4120.00 €
023	023	+	210.00 €

Recettes de Fonctionnement			
7325	73	+	5135.00 €
7718	77	+	540.00 €
Dépenses d'investissement			
2315	23	+	210.00 €
Recettes d'investissement			
021	021	+	210.00 €

- et charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

CIMETIERE COMMUNAL : TARIFICATIONS

Monsieur le maire fait état de la tarification applicable actuellement pour le cimetière communal soit 150 € pour une concession cinquantenaire. Il donne des tarifications appliquées dans les communes environnantes et demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de fixer à partir de ce jour les tarifs suivants :

- Concession trentenaire (30 ans) : 150 €
- Concession cinquantenaire (50 ans) : 300 €
- La concession débutera à compter du jour de signature du titre de concession

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne diverses informations au le conseil municipal concernant

- l'urbanisme communal
- Le carrefour de La Hure de Loup. Une priorité à droite est envisagée par la DRD
- Un devis pour un limiteur sonore pour la salle des fêtes
- La liste des enfants scolarisés à l'extérieur (école privée)
- Le mauvais entretien d'un terrain aux Buts dont des riverains se plaignent. Un courrier sera fait à la propriétaire.

M. Philippe LEFEVRE :

- donne compte rendu détaillé des contrôles de sécurité des bâtiments communaux.
- donne un aperçu du coût d'acquisition d'une nouvelle tondeuse

M. Jean-Claude HÉRARD donne un compte-rendu du repas des anciens et de la commission tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 H 00.

Pour affichage le 20 octobre 2014
Le Maire, Antoine AUBRY